



République Française
Département de SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte

DÉCISION DU MAIRE N° DCO2025_006

ACCEPTATION DES DONS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire de la Commune de Bourron-Marlotte

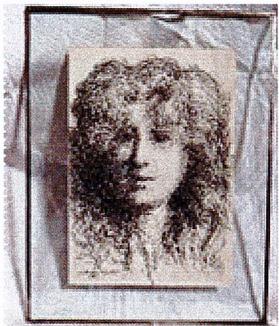
VU Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2212-22 et L 2122-23,

VU La délibération du Conseil Municipal n°C_17_2020 en date du 23 mai 2020, relative aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,
CONSIDERANT le 9° de la délibération susvisée, visant l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

DÉCIDE

Article 1er :

D'accepter le 18 janvier 2025 un don d'une oeuvre présentée lors de l'exposition "Aux Artis Citoyens - Charles Moreau-Vauthier pentre, écrivain et citoyen engagé"



"Portrait de femme" de Charles Moreau-Vauthier (1857-1924), (vraisemblablement Adèle Engelsbach, épouse de l'artiste), 1920, encre sur papier, 24,5 x 17,3 cm, (avec cadre 32,5 x 25,8 cm), signé et daté en bas à gauche.

Provenance : don de Florence Quenu

Article 2 :

D'accepter le 28 février 2025 le don d'une oeuvre de Monsieur Olivier de Penne, suite à une acquisition

- "Bélier et Brebis de la race Mérinos de Rambouillet" - Aquarelle sur papier 1862 - 12,4 x 20,8 cm, (avec cadre 30,3 x 40),



Elle est signée en bas à gauche 'O. De Penne' et titré sur le montage d'époque, à la plume : 'Bélier et brebis de la race mérinos de Rambouillet. (Type sans cravate à la laine très abondante).'

Cette aquarelle est la première représentation publiée en France de moutons mérinos. Elle a été commandée à Charles-Olivier de Penne par le Journal d'agriculture pratique qui en a tiré une planche en couleurs publiée en 1862. Elle a été réalisée sur nature à la Bergerie impériale de Rambouillet.

.../...

.../... (suite de la décision DCO2025_0006)

Article 3 :

D'accepter le 24 avril 2025 le don d'une oeuvre de Monsieur Charles Bardinet (1881-1950).

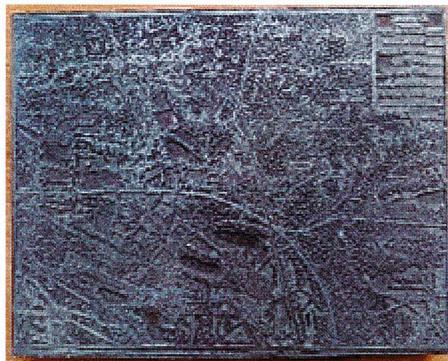
- "Bouquet de Fleurs" - Huile sur toile - 54 x 65 cm, (avec cadre 67 x 78 cm),



Charles Bardinet, fils naturel de Charles Antiq et de Marie Bardinet, fut surtout identifié comme un "peintre de fleurs" même s'il peignit également quelques paysages. Il exposa au Salon des artistes indépendants en 1922 et 1923. L'artiste habita successivement Marlotte à Château Joyeux, à Montigny-sur-Loing (1911) puis à Marlotte dans la villa la Filouze en 1924, avant d'habiter Fontainebleau où il finit sa vie.

Article 4 :

D'accepter le 4 juillet 2025 le don d'une plaque d'imprimerie représentant un plan de Bourron-Marlotte d'une dimension de 25 x 31,5 x 2,5 cm. Ce don provient de Monsieur Christian Hassler.



Article 5 :

D'accepter le 25 juillet 2025 le don d'une oeuvre de Monsieur Célestin Nanteuil.

- "La Cuillette des Pommes" - Huile sur toile - 40,5 x 32,5 cm, (avec cadre 60 x 53 x 6 cm),

Né en 1813 à Rome, Célestin Nanteuil (1813-1873) fait un bref passage à l'école des Beaux-Arts de Paris avant de devenir un graveur de renom. Il croise Ingres et Delacroix et devient ami des romantiques tels que Victor Hugo, Théophile Gautier, Gérard de Nerval... Seul ou en partenariat avec d'autres artistes, il fournit de nombreuses images pour les livres édités à partir de 1840.

.../...

.../... (suite de la décision DCO2025_0006)



C'est vers les années 1860 qu'il trouve en Marlotte un refuge privilégié, rendant régulièrement visite à son ami le peintre Abel Orry, dans sa demeure Les Marronniers, située à l'actuel 162 rue du général Leclerc. De 1867 à 1873 il est nommé directeur de l'école des Beaux-Arts de Dijon, mais il revient à Marlotte, ne serait-ce que pour peindre une scène de dryade et de faune sur le mur dominant une des cheminées des Marronniers. Tragiquement, c'est au pied de cette cheminée qu'il rend l'âme dans la soirée du 3 septembre 1873. Il est ensuite enterré au cimetière de Bourron, au pied d'un sophora.

Article 6 :

D'accepter le 25 août 2025 le don d'une oeuvre de Monsieur Henri De Sachy.

- "Paysage" - Aquarelle et pastel sur papier - 32 x 20 cm, (avec cadre 62 x 47 cm),



Article 7 :

D'informer le Conseil Municipal de cette décision lors de sa prochaine séance.

Fait à Bourron-Marlotte, le 24/09/2025

Vitor VALENTE

Maire,



Certifié exécutoire,
Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 24/09/2025

Et
de la publication le : 24/09/2025

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat auprès du tribunal administratif de Melun.